

Le peuple jurassien et son unité politique

Chose jugée ! a dit Berne après les plébiscites qui ont décidé du découpage du Jura. Et de s'irriter qu'on revienne sur cette décision démocratique.

La démocratie a été respectée en ce sens que les décisions sont entrées en force. Le droit a été appliqué ; il l'est toujours. Mais la démocratie n'a jamais exigé que l'on renonce ou que l'on se convertisse ou qu'on se taise. A cette aune-là, nous n'aurions pas l'AVS, le peuple ayant dit une première fois non.

Certes, il y a des situations si bien incorporées à nos habitudes que personne ne songe à les remettre en cause : elles ont passé de l'état de droit à l'état de nature. Pour autant elles ne sont pas définitives, ce qui serait contraire à la liberté d'opinion et d'expression. Le définitif, c'est-à-dire le figé, le clos est un état de mort, incompatible avec l'histoire vivante, qui "se fait".

On reproche aussi aux Jurassiens cette mentalité dont on accuse les Soviétiques et que résume la formule "ce qui est à moi est à moi ; ce qui est à vous est négociable".

La réponse est donnée par le comportement des minorités. C'est un fait que dans le Canton du Jura, la minorité anti-séparatiste s'est intégrée aux nouvelles institutions, non pas par une contrainte dictatoriale, mais en subissant et acceptant la dynamique du corps social. Si l'histoire ignore le définitif, elle connaît l'irréversible. Dans le Jura bernois, en revanche, la minorité, en dépit de la pression forte de la majorité et du pouvoir, ne renonce pas. Aucune manipulation à distance ne peut expliquer cette résistance. Elle est un fait.

Les "unitaires" après la victoire de Moutier hésiteront sur la gestion stratégique du temps.

Il n'est pas certain qu'il travaille, inéluctablement, pour eux. Un problème peut s'engluier, lasser. D'autre part, l'ensemble du Jura connaît encore, pour une bonne part, l'unité du droit bernois. Plus

le Canton du Jura légifère de manière spécifique, plus des distances se créent, qui déterminent la situation concrète des individus. Des habitudes aussi se solidifient : nombre de députés, accès à l'Exécutif. Unifier, c'est partager. Voyez les oppositions rencontrées par la réunion des deux Bâle ! Partout en Suisse les fusions de communes sont rares. Si l'élan unitaire retombe, on trouvera, de part et d'autre, oui, de part et d'autre, que les situations acquises justifient le statu quo.

Mais, hâte-toi lentement, il faut prendre aussi le temps de la persuasion et du dialogue. Les Jurassiens bernois aujourd'hui le réclament. C'est une donnée fondamentalement nouvelle. Le climat n'est plus celui d'un affrontement haineux. Il est évident que la minorité francophone jurassienne bernoise est placée dans une situation ultra-minoritaire que ne connaissent pas les minorités fribourgeoises ou valaisannes. Seule son évolution convaincra l'ensemble de la Suisse et les Bernois eux-mêmes. Il faut donc y travailler en sachant user du temps.

Avant que l'unité ne prenne sa forme politique institutionnelle, elle doit être vécue dans l'ensemble des relations sociales : associations culturelles, sportives, savantes, etc. Tous les recrutements devraient avoir ce périmètre obligé : celui de l'ensemble du Jura.

Sans poser aucune condition, le Canton du Jura pourrait ostensiblement encourager toute activité, apolitique, qui se donnerait, comme limite de son déploiement, le Jura entier.

Pour que le geste, qui serait, pour une bonne part, financier, soit perçu, la dotation devrait être alimentée par voie budgétaire, selon une ressource propre, affectée. Le centime additionnel de l'unité jurassienne, ce serait une démonstration et une politique.

Que font les Cantons pour économiser l'énergie ?

■ (wl) Les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 ont signifié pour le monde industrialisé un réveil brutal. Envolé le rêve d'une abondance perpétuelle de l'énergie, l'obligation de réaliser des économies est apparue dans toute son urgence.

Dans notre pays, le rejet de l'article constitutionnel sur l'énergie en 1983 refuse à l'Etat central les compétences nécessaires pour la conduite d'une politique globale dans ce domaine. Les Cantons restent donc responsables au premier chef des économies d'énergie. Comment ont-ils réagi à ce défi ? C'est la question à laquelle tentent de répondre Jean-Daniel Delley et Luzius Mader. Dans le cadre du programme 6 du Fonds national de la recherche scientifique, "Les processus de décision dans la démocratie suisse", les deux auteurs ont étudié les stratégies politiques et les instruments mis en place pour parvenir à une économie de l'énergie en respectant une "solution fédéraliste". En bref, quelques résultats tirés de leur rapport ⁽¹⁾.

Innovation : économiser l'énergie est une exigence totalement nouvelle, tant au niveau technique qu'économique. Dès 1973, les Cantons se trouvent donc face à une tâche pour laquelle ils ne peuvent en aucun cas se référer à une expérience antérieure. Deux types de stratégie sont observés : alors que les uns mettent sur pied aussi vite que possible une législation formelle, les autres préfèrent recourir d'abord à l'expérimentation sur les bases légales existantes.

Diversité et souplesse des moyens d'action : contrairement à ce que pourrait faire la Confédération, les Cantons n'ont pas la possibilité d'influencer la consommation par le biais d'une taxe d'orientation. Leurs moyens restent cependant nombreux : prescriptions sur l'isolation des bâtiments et les installations de chauffage, allègements fiscaux et subventions pour inciter aux économies. Mais l'application formelle de règles est insuffisante, l'économie d'énergie ne se

conduit pas comme une simple tâche de police. La coopération avec ceux qui ont intérêt à voir les économies se réaliser joue donc un rôle primordial. D'où l'importance de l'information, des services de conseil et surtout l'exemple des collectivités publiques qui assainissent leur parc immobilier en expérimentant des techniques nouvelles.

Le facteur politique : l'urgence de réaliser des économies est appréciée différemment selon les cantons. Trop souvent, la volonté politique est défaillante et l'on se contente alors d'exercices-alibi. On voit même encore le chauffage électrique encouragé par les entreprises de production semi-publiques de certains cantons. La conscience du problème est beaucoup plus forte dans d'autres. Bâle-Campagne, par exemple, farouchement opposé au nucléaire, utilise tout le registre des instruments disponibles et fait preuve d'imagination dans leur mise en oeuvre. En règle générale, on sent nettement dans les cantons l'influence du débat énergétique fédéral et de tous les conflits qui n'ont pas encore trouvé d'issue.

Cette étude empirique nous a paru novatrice par la description qu'elle apporte des stratégies d'action de l'Etat et des problèmes que posent l'application et la coordination des instruments utilisés. Après *Le droit en action* ⁽²⁾, les chercheurs genevois réunis autour de Charles-Albert Morand apportent une nouvelle contribution à la compréhension du fonctionnement et de la mise en oeuvre d'une politique.

Les économies d'énergie sont aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Les analyses de Delley et Mader nous montrent qu'il reste encore beaucoup à apprendre et à innover. Non seulement sur le plan technique ou économique, mais surtout dans la politique et les moyens d'action des autorités et des administrations.

(1) Jean-Daniel Delley et Luzius Mader, avec la participation de François Brutsch, Elisabeth Cardinet, Richard Derivaz et Yvette Hauf : *L'Etat face au défi énergétique ; Etude de mise en oeuvre des mesures fédérales et cantonales en matière d'économie d'énergie*, Collection juridique romande, Payot, Lausanne, 1986, 155 p.

(2) J.-D. Delley et al. : *Le droit en action ; Etude de mise en oeuvre de la loi Furgler*, Ed. Georgi St. Saphorin, 1982.

CENTRALE NUCLEAIRE DE BEZNAU

On double la mise

■ (mam) L'adaptation de la centrale nucléaire de Beznau aux normes de sécurité fédérales va coûter 500 millions, soit exactement la somme investie il y a quinze ans dans sa construction.

En décembre 1980, le DFTCE avait assorti le renouvellement du permis d'exploitation de Beznau et de Mühleberg de l'obligation pour les deux plus anciennes centrales du pays de s'équiper d'un système de sécurité en cas de catastrophe. Les centres de commande devront être enfouis dans un bunker avec un dispositif permettant de stopper et de refroidir automatiquement le réacteur sans intervention du personnel. A Mühleberg, les travaux ont débuté en novembre 86. Pour Beznau I et II, ils devraient dé-

marrer en 1988 pour se terminer au plus tard en 1993, respectivement 92. Le DFTCE a indiqué clairement qu'un retard dans l'achèvement signifierait le non-renouvellement du permis d'exploitation. Interrogé par le *Tages-Anzeiger*, le directeur de la Division pour la sécurité des installations nucléaires regrette que l'adoption d'un projet ait pris autant de temps. Les forces motrices du Nord-est de la Suisse avaient dans un premier temps présenté un système plus complexe et plus onéreux que celui finalement adopté. Il a également fallu convaincre les membres du conseil d'administration de l'opportunité d'une telle dépense. Ce doublement du prix de la centrale ne devrait pas influencer sur celui de l'électricité.

Dénoncer la "formule magique"

■ (jd) C'est bien connu, la "lotisation", cette mise en coupe réglée de la vie économique et sociale par les partis, est un phénomène typiquement italien. Rien de tel chez nous ? Pas sûr, en Suisse également les grands partis monopolisent les postes de direction des régies publiques, des administrations, et même l'institution judiciaire.

La récente actualité genevoise a jeté une lumière crue sur l'appétit des partis. Au moment du renouvellement du conseil d'administration des Transports publics genevois (TPG), les socialistes ont fait valoir leur intention d'assumer la présidence de cette régie. Du point de vue de la logique arithmétique, la revendication est inattaquable: les radicaux contrôlent les Services industriels, le démocrate-chrétien Fontanet est à la tête de la Caisse d'épargne, un libéral va présider aux destinées de la Banque hypothécaire. En toute justice les TPG doivent revenir aux socialistes, quatrième partenaire gouvernemental.

En définitive la présidence des TPG a été attribuée à Bernard Ziegler, à titre transitoire. Au-delà du calcul

politique, cette décision paraît justifiée: au moment où l'Etat consent à d'importants investissements en faveur des transports publics, où les TPG connaissent une profonde réorganisation, il est bon que le chef du Département responsable des transports monte au front.

Mais sur le principe, ce mode de répartition des postes-clé sur une base proportionnelle nous paraît malsain. L'argument, qui consiste à dire que l'influence politique doit se prolonger jusque dans les grandes régies à caractère public, n'est guère convaincant. Sous ce prétexte on privilégie l'étiquette politique, souvent au détriment de la compétence. Les entreprises publiques ou semi-publiques sont des organisations complexes, qui gèrent des budgets importants et à qui on demande des prestations de qualité. L'étiquette partisane n'est pas un gage de qualification et les grandes régies méritent mieux que de servir de récompense pour politiciens en fin de carrière ou fidèles militants sans emploi. En définitive, ce partage des dépouilles témoigne du peu d'estime que portent les partis au service public.

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

La Suisse fait bande à part

■ (mam) *Le Monde* du 14 janvier se fait l'écho d'un rapport du Conseil économique et social qui propose l'amélioration et l'extension du Service national de la coopération. Ce système, en place depuis la fin des années 50, permet à des jeunes Français d'accomplir leur service militaire sous forme d'assistance technique ou de coopération dans des pays du tiers-monde. En 1986, ces volontaires ont été au nombre de 4600 environ. Ils coûtent en moyenne deux à trois fois moins cher à l'Etat que des coopérants civils, avantage non négligeable. Toutefois, souligne le rapport, il convient de veiller particulièrement à un bon encadrement de ces hommes très jeunes, afin d'éviter certaines dérives.

La Belgique connaît depuis 1962 un système à peu près analogue. Il concerne les jeunes gens dont la forma-

tion peut être utile à un pays en voie de développement (médecins, techniciens, architectes, enseignants ...) Et en Suisse ? A l'heure où l'on parle tant du Corps d'aide en cas de catastrophes, ne serait-il pas temps de relancer le débat ? DP avait posé la question dans une brochure parue en 1969 (nos 113-114). La plupart des arguments développés à l'époque restent valables et au premier chef celui qui voulait que notre pays se considère systématiquement comme un cas à part. Nous restons une des nations les plus riches et les moins généreuses en matière d'aide publique au développement ; l'aide privée sert trop souvent à des investissements dont les bénéfices sont ensuite rapatriés ; quant à l'obstacle constitutionnel, il n'est pas plus incontournable aujourd'hui qu'il y a dix-sept ans. Alors ?...

■ (réd) Notre éditorial "Pour une solidarité critique" (DP 843) continue de provoquer des réactions parmi nos lecteurs. Des réactions qui trop souvent témoignent d'une lecture hâtive et partielle. Pourquoi considérer toute critique à l'égard de l'expérience nicaraguayenne comme un crime de lèse-révolution et assimiler ses auteurs à des alliés objectifs de l'impérialisme américain ? Certes la révolution du Nicaragua et l'effort de développement et de transformation sociale que mène ce pays ont besoin de la solidarité la plus large. Nous l'avons clairement exprimé: il fallait lire "solidarité" et non seulement "critique".

NICARAGUA

Où étiez-vous Messieurs ?

Néanmoins la critique est nécessaire; elle n'affaiblit pas la solidarité, elle la renforce. Non, il n'y a pas là de paradoxe: la sympathie active pour une cause ne dispense pas d'exprimer ses craintes, ses déceptions même. Ne pas le faire, c'est en définitive faire preuve de peu de respect pour les idées et les hommes dont on se déclare solidaire. Parce qu'ils ne sont pas solidaires, les parlementaires suisses qui se répandent actuellement dans les médias pour stigmatiser l'expérience nicaraguayenne ne sont pas crédibles.

Leur tardif intérêt pour ce pays coïncide par trop avec la vaste campagne de désinformation orchestrée par les Etats-Unis. Ceux qui hier se sont accommodés de la dictature somoziste ne sont pas légitimés à donner aujourd'hui des leçons de démocratie au Nicaragua. Et J.-S. Eggly est mal venu de citer DP à chaque occasion pour tenter de donner plus de poids à ses critiques. Dans ce débat, la crédibilité est du côté de la solidarité critique.

P.S. Alain Perrot, de Genève, nous communique une *Lettre ouverte à un conseiller national et journaliste genevois au sujet du Nicaragua* publiée par l'Association internationale contre la torture, case 84, 1211 Ge. 20. A lire.

La peur du terrorisme et l'attrait des paysages

■ (y) Avec près de 17 milliards de chiffre d'affaires annuel, le tourisme suisse constitue l'un des grands business de ce pays, dont les fluctuations ont par conséquent une réelle importance pour l'économie nationale. Or, l'année dernière a tout juste permis d'éviter le recul global de la branche, fortement ébranlée par la désaffection des Américains. Il vaut la peine d'y regarder de plus près.

En 1986, le nombre des nuitées a légèrement progressé pour les hôtes suisses (39,9 millions, + 1%), et diminué dans la même proportion pour les hôtes étrangers (34,9 millions, - 1%). Par rapport aux chiffres record de 1981, les touristes suisses n'ont pas augmenté, tandis que les étrangers diminuaient de 11%.

Certes, les dépenses en Suisse des uns comme des autres ont continué de s'accroître (de 16,5 à 16,8 milliards de francs), mais dans une moindre mesure que celles des touristes suisses à l'étranger (de 7,3 à 7,8 milliards). Au total donc et compte tenu de la stabilité des prix, il faut admettre, constate l'Office national suisse du tourisme (ONST) que "le rendement touristique n'a pas progressé, contrairement à l'ensemble de l'économie".

Face à la crise

Dur constat, analysé sans complaisance par l'ONST dans son Rapport sur la situation touristique pour 1987. En premier lieu il faut, dit-il, "relativiser la capacité de résistance du tourisme face à la crise économique, résistance à laquelle on croyait encore beaucoup des dernières années". Il serait effectivement illusoire de croire que des motivations aussi fortes que l'appel du large, la soif d'évasion ou la simple bougeotte ne puissent être contrées par d'autres considérations pas davantage rationnelles. Des "facteurs émotionnels", comme la peur du terrorisme, censé menacer toute l'Europe, se mêlent aux réticences bien compréhensibles de ceux qui paient plus cher parce qu'en dollars. Résultat, les nuitées

des clients américains, les plus nombreuses après celles des Allemands, ont diminué de 35% l'an dernier, c'est-à-dire de plus de 1,2 million d'unités ; les responsables s'attendent à une légère augmentation pour 1987, sans aucun espoir de refaire le terrain perdu par rapport au très bon exercice 1985.

La Suisse vue des USA

Il faut dire que l'image que les Américains - pour ne parler que d'eux - se font de la Suisse n'est pas dépourvue de nuances : stabilité, fiabilité et propreté du pays, mais conservatisme, voire étroitesse d'esprit et même égoïsme de ses habitants ; beauté des paysages, prestations touristiques de premier ordre et grande efficacité des transports publics, mais niveau élevé des prix et manque de souplesse dans les négociations en matière de conditions spéciales (pour les groupes notamment). Pour aller plus profond dans le sondage des reins et des coeurs des touristes, l'ONST voudrait même créer une "Fondation suisse pour l'étude d'image et de motivation", qui regrouperait les milieux concernés par les relations extérieures dans les domaines économique, culturel et politique. Cela fera toujours du travail pour les spécialistes de l'interview en profondeur.

Et nos belles montagnes ?

Question environnement, l'ONST cogne sec, très sec : "L'ensemble de l'économie suisse, à commencer par le tourisme, devrait relever systématiquement le défi écologique" ...

"dans le tourisme, c'est devenu un lieu commun - l'environnement sauvegardé est le facteur de production numéro un". Et pour que tout soit clair, l'ONST désigne les coupables : "Ce que l'architecture spéculative des années 60 et 70 a étalé sur de vastes régions de notre pays est souvent proche de la "pollution optique de l'environnement". Il semble qu'on ait tourné le dos à ces excès et que l'on "redemande aujourd'hui des architectes dans le vrai sens du terme".

Tant mieux si les avertissements lancés ces années dernières par l'ONST ont porté leurs fruits, renforcés par les travaux d'un Jost Krippendorf ⁽¹⁾, véritable pionnier en matière de réconciliation entre le milieu naturel et le tourisme qui a fait sentir ses effets ravageurs dans plus d'une station ou région de montagne.

Et tant mieux si l'instance supérieure du tourisme helvétique ose tenir un discours aussi clair à l'heure des Championnats du monde de Crans-Montana et après le choix effectué entre l'Oberland et le Canton de Vaud pour la candidature à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1994.

(1) Jost Krippendorf, qui préconise le "tourisme doux", vient de publier, à 10 000 exemplaires, une brochure intitulée *Alpsegen oder Alpraum*, écrite dans le cadre du programme national de recherche 55 "Homme et biosphère". Traduction attendue, de même qu'une version résumée destinée aux écoles de Suisse.

L'écologie à petits pas

■ Dès cette année, les produits de traitement des semences à base de mercure seront interdits et remplacés par des produits organiques. L'ancienne méthode laisse en effet, en résidu, de 3 à 4 grammes de mercure par hectare de terre. Même minime, cette concentration d'un métal particulièrement dangereux et non dégradable peut être considérée comme préjudiciable à l'environnement. L'arrivée des nouveaux traitements aura pour effet, à efficacité égale, de faire augmenter le prix des semences.

Les inquiétudes des Savoyards

■ (mam) Nos voisins d'Outre-Léman se découvrent une vocation régionaliste. DP (nos 728 et 810) a déjà évoqué le Mouvement Région Savoie (MRS) qui voudrait rendre son unité à la plus jeune des provinces de France, entrée dans l'Hexagone en 1860.

Le slogan : "Il n'y a qu'une Savoie" avait d'ailleurs réuni un nombre appréciable d'électeurs le 16 mars 1986. La liste régionaliste, devançant celle des Verts et du PCF, frisait le quorum avec 4,5% des suffrages exprimés, soit plus de 20 000 électeurs ; le meilleur score réalisé par une liste régionaliste dans toute la France.

Aujourd'hui, au dire même de ses animateurs, le mouvement s'essouffle un peu. Reste pour le public un organe trimestriel *La Savoie Savoyarde*, qui publie dans son dernier numéro (janvier 87) deux dossiers particulièrement intéressants.

L'horreur aux portes de Genève

Super Phénix tout d'abord : le journal rappelle que la région Rhône - Alpes possède la plus forte concentration d'installations nucléaires au monde. Bien que situé dans le département de l'Isère, Creys-Malville est à 60 km du lac d'Annecy, 70 de Genève et Albertville. Et de rappeler quelques faits bien connus de ce côté-ci de la frontière mais peut-être moins dans le pays où "l'Etat - EDF" règne en maître : le coeur du surgénérateur contient, outre les cinq tonnes de plutonium, cinq mille tonnes de sodium, qui s'enflamme au contact de l'air et explose au contact de l'eau. Un des gros paris technologiques est celui du contrôle des fuites : plusieurs dizaines de milliers de soudures sur plusieurs centaines de kilomètres de tuyaux représentent autant de risques d'incendie incontrôlable : on ne sait éteindre le feu que de quelques centaines de kilos de sodium.

Evocation également de la campagne de "non-information organisée" qui suivit en France l'accident de Tchernobyl et de la promotion forcenée du "tout-électrique". La réponse écrite d'un Conseiller général de la Haute-Savoie à un porte-parole des Verts mérite une citation : *j'ai utilisé - comme de nombreux médecins - de vieux appareils de radioscopie mal protégés et j'ai donc été plus ou moins irradié sans incident. J'aurais préféré que les Verts*

fassent campagne contre l'alcoolisme et le tabagisme qui tuent dans le monde largement plus que le nucléaire.

Une note dissonante dans la fanfare olympique

Autre sujet abordé par la feuille régionaliste : les Jeux olympiques d'Albertville. *La Savoie Savoyarde* ne partage pas le "grand élan d'enthousiasme populaire" qui semble avoir convaincu les délégués du CIO réunis le 17 octobre 86 à Lausanne. Dans un article fort bien documenté, le professeur Bernard Corbier rappelle la lente dégradation de la pureté olympique originelle. Citant au passage Maurice Duverger : *l'idéal olympique fait aujourd'hui partie d'une gigantesque entreprise de dépolitisation qui utilise le sport, la mode, les gadgets, les faits divers, etc... afin de détourner des problèmes fondamentaux*, l'auteur y oppose la pratique régionaliste, visant à redonner aux citoyens le goût des affaires publiques...

Concrètement, les animateurs du MRS s'inquiètent des retombées économiques des Jeux : dans quelle mesure les entreprises locales seront-elles associées aux chantiers ? Le risque existe de voir les techniciens et les maîtres d'oeuvre débarquer de Paris ou de Lyon, ville que le MRS refuse de considérer comme sa capitale régionale.

Madame Josiane Floret, arrivée en tête de la liste Région Savoie le 16 mars exprime d'autres craintes. Grenoble est encore en train de payer les retombées des Jeux de 68, la réputation des pistes de Chamrousse n'a guère survécu à la suprématie des skieurs français sur la scène mondiale. *Bien sûr, les élus locaux se sont montrés très enthousiastes, on leur a promis des routes et des équipements, mais après tout, cela n'est qu'un dû. On accule les collectivités locales aux J.O. pour leur faire oublier que Paris ne veut pas leur donner les moyens de financer leur développement.* Le Gouvernement Chirac a promis son aide pour la réalisation du projet. A ce sujet, on parlerait déjà d'un impôt supplémentaire de 5 % pour les Savoyards. Prélevé sur quelle base légale et selon quel mode de calcul ? mystère. Et après, qui financera les pertes éventuelles ? Il semble que certaines personnes en Savoie soient prêtes à poser ces questions.

Malgré un certain succès aux élections communales bernoises de 84, l'Action nationale n'a pas su conserver ses forces groupées. Les neuf députés élus il y a deux ans se retrouvent aujourd'hui dispersés dans trois tendances différentes, dont une seule compte suffisamment de membres pour former un groupe parlementaire.

Les dialectes allemands, selon des linguistes américains cités par la *Weltwoche*, seraient aussi compliqués que le "Bambara", une langue africaine.

BREVES, MEDIAS

Le quotidien gratuit *Tagblatt der Stadt Zürich* (voir DP 833) poursuit son offensive de charme : depuis le début de l'année, il paraît en offset et sur un papier de meilleure qualité.

Les cheminots fidèles à la presse de leur syndicat : 4000 d'entre eux ont répondu à un questionnaire paru dans les trois organes fédératifs, 96% des lecteurs disent lire "la totalité ou une grande partie" de la matière.

Depuis le début de l'année, il n'est pas rare de voir le *Stellen Anzeiger*, supplément du *Tages Anzeiger* consacré aux offres d'emploi et paraissant le mardi et le jeudi, plus épais que le journal lui-même (plus de 100 pages). Preuve du dynamisme du marché de l'emploi mais surtout formidable source de revenus pour le quotidien zurichois.

La lithographie : image-Protée

■ La Fondation William Cuendet et l'Atelier de Saint-Prex organisent un cycle de quatre conférences sur la gravure à l'Aula du Centre Doret à Vevey. Le mercredi 14 janvier, il appartenait à Pietro Sarto d'ouvrir les feux en parlant des multiples avatars de la lithographie (1).

Pietro Sarto n'est pas seulement un artiste de grand talent ; c'est aussi un pédagogue-né. Sans une note, il a su exposer clairement la technique de la lithographie, ce qu'il appelle avec une nuance de dédain la "cuisine", mais qui, dès qu'il en parle, devient, si on ne passe la mauvaise métaphore, de la gastronomie ... Puis Sarto a abordé l'aspect historique de cette technique, née au dé-

but du XIX^e siècle et qui a apporté à la gravure un élargissement d'horizon considérable ; le conférencier évoque aussi les liens étroits que la lithographie entretient avec la photographie à ses premiers balbutiements. Enfin, et c'est cela surtout qui passionne Sarto, il esquisse la "cosa mentale" qui surgit librement grâce à cette nouvelle technique. En libérant la main de la servitude du burin, puisque l'on peut dessiner sur la pierre lithographique (à l'aide d'un crayon gras ou d'un pinceau), la lithographie a permis l'émergence d'images métaphysiques chères à Piranese. Que l'on pense aussi aux superbes illustrations que Sarto a faites du *Chant de notre Rhône* de Ramuz : j'ai encore dans l'oeil l'en-

chantement magique d'un "Léman mental", que certes Ramuz n'aurait pas désavoué.

Dans le hall du Centre Doret, Pietro Sarto a réuni une petite collection de diverses lithographies. Elle permet de constater l'extrême variété des images que la technique lithographique autorise. Trait arachnéen de Yersin, veloutés de Steinlen ou de Fantin-Latour, "gravure blanche" des Anglais, les images se déploient autour du visiteur, différentes et pourtant toutes nées de la pierre.

"On ne peut pas donner une définition de la lithographie, conclut Sarto. On ne peut, et on ne doit en aucun cas simplifier, car une vie ne suffit pas à faire le tour de ce monde-là."

Catherine Dubuis

(1) Prochaines conférences : les jeudis 19 février (Claude Ritschard - Corot et le paysage), 5 mars (Maxime Préaud - Evolution technique dans le portrait gravé au XVIII^e siècle) et 26 mars (Florian Rodari - La question des états).

L'INVITE DE DP

Valeur d'un homme ou valeur de l'homme ?

Jusqu'à récemment, j'ignorais quel était mon prix en tant qu'homme. Vous savez ce que c'est, on se croit unique et, la complaisance aidant, on renonce à poser la question pour ne pas mettre les autres dans l'embarras de devoir donner une réponse qui ferait pâlir de colère ou rosir de plaisir. Néanmoins, la réponse est venue et, qui plus est, c'est moi qui l'ai donnée en tant que membre de cette collectivité dépositaire d'une parcelle de souveraineté. Elle m'a claqué au visage : "Je ne vauds rien... ! Enfin, pas tout à fait - dernier sursaut de ma vanité - car je vauds ce que vaut le dernier membre du groupe. On connaît le raisonnement marginaliste en économie : si j'ai soif et s'il n'y a qu'un verre d'eau, ce verre a une valeur considérable mais s'il y a 100 verres d'eau, la valeur est déterminée par le dernier. Si j'étais seul, ma valeur serait très grande, voire infinie, mais voilà, je ne le suis pas et finalement ma valeur est déterminée par celle que j'ac-

corde à celui que je maltraite ou que je persécute.

Or, le 25 novembre dernier, j'ai fait expulser Januz Saliki avec trois semaines d'avance sur le délai. Non, ne me remerciez pas car, consciencieux, je ne remets pas au lendemain ce que je peux faire le jour même. Ce n'est pas davantage de la conscience professionnelle, c'est une seconde nature chez moi. Mais quelle valeur ai-je donc accordée à Januz ? Celle d'un billet d'avion simple course pour lui et celle de deux aller-retour pour les policiers qui l'accompagnaient. Bien sûr, il faudrait ajouter le coût de l'énergie dépensée par la police yougoslave pour le torturer et des quelques calories qu'on lui dispute pour le maintenir entre la vie et la mort. Certes, ce n'est pas facile à estimer mais si vous insistez, je peux faire un effort d'analyse ...

Voilà la valeur d'un homme qui s'appelle Januz. Il ne vaut pas rien, mais pas grand-chose non

plus. Je ne m'étais pas rendu compte à quel point le raisonnement marginaliste était impitoyable car la valeur que j'ai accordée à Januz c'est aussi celle que je me suis donnée. La valeur d'un homme détermine la valeur de l'homme. Autrement dit, mon besoin d'ordre et de respect des règles et des principes je l'ai payé par une chute de ma valeur d'homme. Alors, je me suis demandé si j'avais bien fait d'expulser Januz et si le respect du droit positif devait nécessairement se traduire par une pareille dévalorisation de l'homme.

Cela dit, tout est clair, maintenant, je sais ce que je vauds mais je suis déprimé de savoir qu'au fond nous ne valons rien, ni vous ni moi.

Ma parcelle de souveraineté je l'ai déléguée aux Autorités et je n'ai rien à redire à cela. Toutefois, j'aimerais faire une suggestion au Conseil d'Etat : si d'aventure, quelque part dans le monde, par ma faute ou non, on me jetait en prison, je ne voudrais pas qu'il dépense plus, pour m'en faire sortir, que le prix d'un aller simple et de deux aller-retour en avion ... mais le cours de l'homme, d'ici là, aura peut-être encore baissé.

Claude Raffestin

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. C. Raffestin est professeur de géographie à l'Université de Genève.



Fantin-Latour : Diane

ERRATUM

■ Une erreur s'est glissée à la première page de notre dernière édition (DP 848). La part de la publicité dans les recettes de la presse écrite était de 63,5% en 1955 et non en 1965. L'augmentation de 10% porte donc sur 13 ans et non sur trois ans. On peut y ajouter un chiffre qui nous est parvenu entre temps : en 1986, la part de la publicité (petites annonces comprises) dans les recettes de la *Neue Zürcher Zeitung* a été de 77%.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable :
Jean-Daniel Delley
Rédacteur : Marc-André Miserez
Ont collaboré à ce numéro :
Jean-Pierre Bossy
André Gavillet
Yvette Jaggi
Wolf Linder
Charles-F. Pochon
Points de vue :
Jean-Louis Cornuz, Catherine Dubuis, Claude Raffestin
Abonnement :
63 francs pour une année
Administration, rédaction :
Case 2612, 1002 Lausanne
Saint Pierre 1, 1003 Lausanne
Tél : 021 / 22 69 10 CCP : 10 - 15527-9
Composition et maquette :
Domaine Public
Impression :
Imprimerie des Arts et Métiers SA

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Encore un grand livre

■ ... Ce que je disais la semaine passée, des tabous, des auteurs contestataires et de l'Association vaudoise des parents chrétiens - pour laquelle on ne peut éprouver *a priori* que de la sympathie :

Il se pourrait que dans le cas particulier, celui de la littérature subversive, la difficulté soit la suivante :

Que nous le voulions ou non, notre société occidentale repose sur la famille et la propriété. Or Jésus ne paraît pas avoir eu trop de sympathie pour la première de ces institutions ; et il nourrissait à coup sûr une antipathie très vive pour la seconde ... Qu'on y songe ! A bien des égards, le Christ est infiniment plus *contestataire* que Sartre ou que Vian.

A propos de littérature, je parlais en début d'année de l'impossibilité où se trouve le critique de rendre hommage à tous les livres qui mériteraient d'être présentés. La situation n'a fait qu'empirer depuis ! Par exemple *L'Ami secret et l'Enfant mystérieux* - titre admirable ! de Jacques Mercanton (en voilà un, encore, à côté de Frisch et de Dürrenmatt et de Jaccottet et de Cherpillod, pour qui j'aimerais bien le Nobel ! malheureusement il est Suisse, et Suisse romand, et c'est peu probable). Ou encore ne serait-ce que le catalogue de l'exposition *Der blaue Reiter - Le Cavalier bleu*, à Berne. Ou encore le *Gottfried Keller*, de Baumann, chez Artemis, à Zurich.

Essayons tout de même.

La Nuit d'Autun de Gabriel Faure est un récit simple et savant. Simple : trois personnages se trouvent réunis à Autun à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire de leur baccalauréat. Lui, elle et une camarade de classe qui fut tout à la fois son amie à elle, et son premier amour à lui. Elle, qui est atteinte comme on dit d'un mal qui ne par-

donne pas. Elle, qui a choisi la voie de la femme au foyer ; qui a eu deux fils, dont l'un a été tué dans un accident de moto - et c'était son frère qui conduisait. Lui, qui a l'impression d'avoir raté sa vie, et Irène l'amie, qui a préféré "vivre sa vie" et n'est pas trop sûre d'avoir mieux réussi.

Savant : On songe à la trilogie de Gide, *L'Ecole des Femmes*, où Evelynne raconte sa vie conjugale ratée, suivi de *Robert*, où son mari reprend la même histoire, mais de son point de vue ; suivi de *Geneviève*, dans lequel la déposition de leur fille vient éclairer certains aspects et rendre plus opaques certains autres. Ici aussi, trois récits qui se complètent et se contredisent, *Eve ou l'Enfantement douloureux*, daté du 8 octobre 1983, 21 heures 30 - et c'est elle, Anne, montée se coucher avant les autres, qui médite et ressasse, à partir entre autres de cette Eve du porche de la cathédrale d'Autun, allongée, tendant en arrière son bras gauche et sa main pour saisir la pomme comme sans s'en apercevoir ; *Adam ou la chute d'Icare* - le même 8 octobre, mais à 23 heures 30 - et c'est lui qui fait un retour sur son passé et se prépare à lui annoncer que leur second fils a définitivement quitté l'Europe et qu'elle ne le reverra pas. A partir d'un autre tableau : cette *Chute d'Icare* de Bruegel l'Ancien, qui se trouve au Musée de Bruxelles, où l'on contemple une nature, et au premier plan un paysan à ses labours, tous deux absolument indifférents au drame qui se joue ... *Lilith ou le Cri de Mélusine* - 9 octobre, 6 heures du matin - qui renvoie à une légende bretonne (curieux, ça : Jean Pache, lui aussi, écrivant *Le Fou de Lilith* - des figures comme ça, qui hantent tout à coup l'inconscient collectif ?)

Un grand livre je crois.

JC

Le temps de quoi faire

Pour mes amis de la rédaction, cet essai de mise en forme d'une conversation de bistrot.

■ (ag) Il y a deux mesures du temps : celle de chaque conscience individuelle et la chronométrie sociale. Le temps, celui qui me dure, que je ne vois pas passer ou qui s'étire interminablement est, à heures fixes, confronté aux agendas, aux programmes, aux horaires, à la grille des obligations rigides.

"JE" et "ON". Je vis existentiellement ma temporalité. On a balisé le parcours.

En deça de la réflexion métaphysique ou ontologique classique sur le temps, à l'heure H d'Héraclite ou d'Heidegger, il faut observer les changements sociologiques : les bornes milliaires ont été déplacées. La marche des concurrents de la course vers la mort a changé de rythme.

La longévité multipliée par quatre ou la mobilité abolissant l'espace, à tel point que l'on dit, aujourd'hui, racheter le décalage horaire aussi couramment que racheter l'air d'altitude, ces mutations ont été déjà beaucoup commentées.

Ici m'intéresse la durée mesurée par le métronome des médias. Le sujet est politique aussi.

Au temps des communiqués d'état-major, il était encore possible de proclamer dérisoirement : "A l'Ouest, rien de nouveau". Aujourd'hui au temps des multimédias, le monde, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, se dévoile en perpétuelle effervescence événementielle, haletant de scoops. T.A.S. : tout est à signaler.

Nulle peine ! La terre, aux ressources inégalement réparties est peuplée à milliards (soumis à la loi des grands nombres), bourrée d'armes et de technologie à hauts risques sans parler de l'imprévisibilité du ciel et de la croûte géologique.

Il faut même trier. La mort automobile, trop banale, n'intéresse pas. Juste bon pour les faits divers de la presse locale, sauf carambolage monstrueux.

Puisqu'on remplit toujours les pages et les plages horaires, dont on nous gave, n'est-ce pas la preuve que le drame est permanent ? Halètement, allaitement.

Au rythme de tous les instants, il n'est événement qui ne s'émousse, même si l'actualité est inépuisable et imaginaire le réel. D'où le recours à des dopants : mise en place de vedettes, création d'un "théâtre" médiatique qui a sa propre dramaturgie. La vedette, capable d'exploit, de performance est censée débanaliser tout ce qu'elle touche. La vedette ne tape pas sur un ballon ou ne pousse pas la chansonnette, elle nous fait vivre, minutes uniques, une finale, un championnat, un gala. L'état de grâce est parfois au rendez-vous de l'attente. Mais sans cesse il est en visée. S'il manque, c'est qu'on a passé "à côté de l'exploit", accompli une "contre-performance" etc ...

La dramaturgie médiatique comporte ses émissions de prestige, ses exclusivités. Il faut des vedettes pour en assurer l'attrait ; y paraissant, ces vedettes confirment qu'elles sont tout en haut de l'affiche.

La question, ici, n'est pas celle des mérites et défauts des médias, de la télévision plus particulièrement. Disons tout de même que la télévision, si elle cultive le vedettariat, a su, comme jamais avec une telle vérité, donner, parfois, la parole à des gens qui, anonymes, n'y avaient pas droit.

Le débat est celui de la mesure, faussée, du temps.

La vedette, qui, prétendument, débanalise, enclenche un processus répétitif. Toujours le même carré d'as, la même paire de dames, la même bande des quatre ; les épisodes cycliques des mêmes feuilletons, les nièmes reprises.

Qui dira, autre exemple, la signification de la télécommande sur les mentalités ? Vous prélevez quelques images ; dès que l'intérêt faiblit, vous vous offrez un autre échantillonnage. A des programmes qui se veulent en temps forts vous appliquez les exigences fragmentées de vos choix.

La durée temporelle éclate en instantanés et en répétitif. Quelle meilleure illustration que les multiplex d'un championnat de football ? Deux minutes à chaque reporter, avec priorité d'interruption à celui qui

peut annoncer un but. On ne saurait faire plus événementiel et monotone. Le temps ainsi éclaté s'oppose à la durée interne de l'œuvre d'art, à la durée naturelle des choses vivantes, au rythme de la création sociale et politique. Il est étonnant que les écologistes qui appréhendent le défi au temps à travers la frénésie de la mobilité ne le perçoivent pas dans les médias, dont ils savent se servir. La recherche de l'effet fort, instantané, et l'accoutumance au répétitif sont caractéristiques d'une dépendance, d'une drogue.

La création collective, politique, sociale, culturelle passe par une restauration du sens de la durée. Mais le "temps retrouvé" à son tour donnera sa signification aux projets qui s'inscriront dans une temporalité communautaire.

Les jolies colonies de vacances

■ (mam) Pour la deuxième année consécutive, le Groupe de liaison des activités de jeunesse (GLAJ), section vaudoise, s'occupe du placement des moniteurs et monitrices dans les colonies d'été. 56 camps de vacances organisés tant par des communes, des écoles que des organismes privés sont à la recherche de plus de 200 moniteurs et monitrices, quelques dizaines de directeurs et directrices ainsi que des aides de ménage. Le GLAJ fournit la liste des postes vacants, avec des précisions sur les dates, les lieux, l'âge et les qualifications requises.

Les candidats s'annoncent directement auprès des organisateurs. Les exigences de qualification varient d'un camp à l'autre, l'expérience ou le niveau CEMEA ne sont pas obligatoirement requis. Si vous êtes âgés de 17 ans au moins, que vous aimez la nature et le contact avec les enfants, voici un bon moyen d'occuper une partie de vos vacances d'été.

Adresse utile : GLAJ - Vaud, ch. de Fontannaz 3, 1004 Lausanne. Tél. 021/24 20 40